



ARRÊTÉ RELATIF À LA REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES ABANDONNÉES

N° 010/2023

Le Maire de la Commune de Marigny les Usages,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2213-8, R.2213-31, L.2223-13 et suivants.

Les dispositions des articles R2223-L2 - R2223-13 - R2223 18 - L2223-17 - L2223-1.8 - R2512-31 du Code général des collectivités territoriales permettant de mener la reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières, cette procédure a été engagée pour les concessions ayant plus de trente ans d'existence, dont la dernière inhumation remonte à plus de dix ans et qui sont en état d'abandon.

Vu les procès-verbaux des 28 février 2019 et 06 octobre 2022 constatant l'état d'abandon des concessions listées dans le tableau ci-dessous et les différentes pièces qui y sont annexées attestant que toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplies,

Vu la législation en vigueur,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 05 janvier 2023,

CONSIDÉRANT que l'état d'abandon dans lequel se trouvent ces concessions nuit au bon ordre et à la décence du cimetière communal,

ARRÊTE :

Article 1 : Les concessions funéraires désignées dans le tableau ci-dessous font l'objet d'une reprise par la commune.

PLAN	N° CONCESSION	CONCESSIONNAIRE	PERSONNES INHUMÉES
H9	PAS D'ACTE (N°248)	INCONNU - PAS D'ACTE	INFO SUR MONUMENT : 02/04/1927 BEZANCON Celine ; 23/09/1938 SAMSON Fernand
H16	PAS D'ACTE (N°7)	INCONNU - PAS D'ACTE	INFORMATIONS INCONNUES
H18	N°9	Mme LAMBERT Louise née BEAUVALLET	1896 ROBIN Eugénie ép. BEAUVALLET ; 1882 PAILLET Gustave ; 1899 BEAUVALLET César ; 1905 BEAUVALLET Emilie ép. OLIBERA 1896 ROBIN Eugénie ép. BEAUVALLET ; 1882 PAILLET Gustave ; 1899 BEAUVALLET César ; 1905 BEAUVALLET Emilie ép. OLIBERA
I29	N°11	M. ROUX Auguste	1896 MERLIN Aimée ép. ROUX ; 1907 ROUX Auguste
I27	N°13	M. BEZANCON Auguste	20/09/1897 BEZANCON Berthe ; 26/02/1907 BEZANCON Auguste ; 20/01/1926 BESANCON Amandine

I26	PAS D'ACTE (N°14)	M. DUVERGER Alphonse	04/03/1936 BEZANCON Fernand ; 24/01/1962 POURADIER Emma ép. ROUSSEAU
I23	PAS D'ACTE (N°17)	M. BEZANCON Anatole - PAS D'ACTE	06/09/1894 BEZANCON Louis - BIDAULT ép. BEZANCON Adèle
I22	PAS D'ACTE (N° 18)	M. LECUYER Pierre - PAS D'ACTE	LECUYER Pierre - 25/12/1937 LECUYER Ambroise - 28/09/1948 BARRE ép. LECUYER Louise
I21	N°19	M. DUMERY Jules	1903 BARRE Athanase - 1923 BARRE Georges - 1945 DUMERY Louise ép. GAUBERVILLE
I12	PAS D'ACTE (N° 28)	M. LAGNEAU Henri - PAS D'ACTE	08/12/1891 LAGNEAU Léopold - 01/11/1894 LAGNEAU Henri
I11	PAS D'ACTE (N° 29)	M. BARRE Désiré - PAS D'ACTE	TARDIVEAU ép. BARRE Adélaïde - BARRE Désiré
I8	N°32	M. BOILEAU Emile	1915 BOILEAU Auguste - 14/01/1923 MARTIN Amélie ép. BOILEAU
I7	PAS D'ACTE (N° 33)	M. PAVIOT Louis - PAS D'ACTE	1915 LEJEUNE Céline ép. PAVIOT - 1917 PAVIOT Louis
I5	PAS D'ACTE (N° 35)	Mme DELAHAYE ép. BEULIN Marie - PAS D'ACTE	1916 BEULIN Eugène - 11/09/1923 DELAHAYE Marie ép. BEULIN
I4	PAS D'ACTE (N° 249)	INCONNU - PAS D'ACTE	INFORMATIONS INCONNUES
I3	N°37	M. FRADET Celestin	1918 VUILLAUME Charlotte née FRADET
I2	N°38	M. FRADET Celestin	22/10/1926 FRADET Célestin - 17/06/1929 NARIOT Françoise ép. FRADET
I1	N°39	Mme ROUSSEAU Louise ép. PERVIN	13/04/1919 PERVIN Athanase - PERVIN Yvonne
J5	PAS D'ACTE (N° 44)	Mme LAGNEAU ép. BEAUFORT Alcinda - PAS D'ACTE	1920 BEAUFORT Théodore - 05/03/1955 LAGNEAU ép. BEAUFORT Alcinda
J6	PAS D'ACTE (N°45)	M.LEROY Eugène-PAS D'ACTE	LEROY Eugène - BELTOISE ép. LEROY Armandine
J7	N°46	M. BRANCHU Alfred	16/02/1921 BRANCHU Alfred - GAULT Alphonsine ép. BRANCHU - 10/03/1953 BRANCHU Alphonse
J9	N°48	M.JACQUELIN Clotaire	1924 JACQUELIN Léopold - 1940 LEROY Rosine ép. JACQUELIN
J11	PAS D'ACTE (N° 50)	M. LORILLARD - PAS D'ACTE	INFORMATIONS INCONNUES
H17	N°8	M. SOULAS Clovis	SOULAS Clovis - 24/05/1921 COURTIN Louise ép. SOULAS

H15	N°6	M. COURTIN Jules	1908 COURTIN Désiré - 1908 BOUCHER ép. COURTIN - 1867 BRUNET Agathe ép. BOUCHER - 1877 BOUCHER Amboise
F15	N°85	M. GILBERT Désiré	28/03/1946 PELLE Julia ép. GILBERT - 08/10/1950 GILBERT Désiré
F16	N°86	Mme ROUSSEAU	1946 TERNER Marcel
F9	N°80	Mme CHATELIN Marie ép. MARTIN	17/01/1941 MARTIN Octave - 14/02/1947 CHATELIN Marie ép. MARTIN

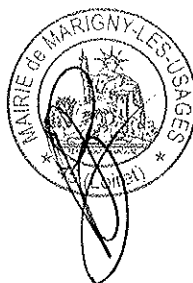
Article 2 : Un mois après la publication du présent arrêté, les matériaux, monuments et emblèmes funéraires qui se trouveront encore sur les concessions seront enlevés au frais de la commune.

Article 3 : Les restes mortuaires seront placés dans un cercueil de dimensions appropriées. Il sera ensuite effectué soit une inhumation dans l'ossuaire prévu à cet effet, soit une crémation. Les noms des personnes, même si aucun reste n'a été retrouvé, sont consignés dans un registre tenu à la disposition du public et peuvent être gravés sur un dispositif établi en matériaux durables dans le jardin du souvenir ou au-dessus de l'ossuaire (articles L. 2223-4, L. 2223-18 et R. 2223-6 du CGCT)

Article 4 : Les terrains ne pourront faire l'objet d'un nouveau contrat de concession tant que les prescriptions ci-dessus n'auront pas été entièrement observées.

Fait à Marigny les Usages, le 1^{er} février 2023

Le Maire,
Philippe BEAUMONT



Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.